



Service Risques, Sécurité et Littoral  
Unité Gestion du Littoral

## DEMANDE D'AUTORISATION INDIVIDUELLE DE MOUILLAGE DE CORPS-MORT

### DEMANDEUR :

Nom et prénom (du représentant légal) : Léonard.LARUE-CHARLUS.....  
Date et lieu de naissance : 31/12/1979.....  
Dénomination (société ou association) : VINCI CONSTRUCTION MARITIME ET FLUVIAL  
Forme (SA, SARL,...) : SAS.....  
siège social : 7, Rue Ernest Flammarion, ZAC du Petit Leroy – Chevilly Larue 94 659 RUNGIS CEDEX.....  
SIRET ou N°RNA (association) : .....  
Adresse : 7, Rue Ernest Flammarion, ZAC du Petit Leroy – Chevilly Larue 94 659 RUNGIS CEDEX.....  
N°tél. : .....  
Mel : leonard.larue-charlus@vinci-construction.fr.....

### NAVIRE CONCERNE :

Nom RUBY / CFEM..... Mode d'armement<sup>(1)</sup> : pêche, navigation côtière, circulation, plaisance  
Immatriculé à ROUEN / NANTES..... Type de navire<sup>(1)</sup> : quillard, dériveur, coque en V Navire de charge.....  
sous le n° 920339 / 659166..... Longueur hors-out : 24.5m / 32.16m.....  
Tirant d'eau maximum (avec dérive) : 3m / 9m.....

### SITUATION DU MOUILLAGE DEMANDE :

- a) Commune de Saint-Martin-de-ré..... Lieu-dit : Pointe du Couronneau.....
- b) Définition géographique (voir plan joint)
- c) Caractéristiques du mouillage :
- Poids du corps-mort : Ancre 5to.....
  - Longueur de chaîne : 25m 20m de cable
  - Rayon d'évitage maximum navire compris : 100m.....
  - c o o r d o n n é e s WGS 84 :.....  
N.46°13.157' O.001°21.272'
  - Flotteur : Acier cylindrique

### SITUATION DU MOUILLAGE DEMANDE :

#### - Signalisation :

Feu solaire sur coffre  
Feu solaire sur ponton CFEM  
Feu du mat sur RUBY

### Contraintes prises pour le dimensionnement du mouillage :

- Marnage maximum : 5.7... m ;
- Cote hydrographique minimale : 0.65m CM ..... ;
- Hauteur d'eau maximum : 9.7... m ;
- Hauteur d'eau minimum : 4... m ;
- Courant : .....m/s
- Houle : <.2. m

### Documents complémentaires à fournir :

- Copie de la carte de circulation ou de l'acte de francisation
- Extrait Kbis (société) ou statuts (association) ou SIRET
- Plan de situation ou extrait de carte marine indiquant l'emplacement exact sollicité
- Engagement de payer la redevance complétée et signé
- Copie de l'attestation d'assurance du navire
- Évaluation des incidences Natura 2000 (cf. imprimé correspondant)

### MOTIF DU CHOIX DE L'EMPLACEMENT :

À préciser

Chantier de saint martin de ré.

Mise au coffre des navires lors des basses mers, et pour les périodes chomées de courte durée (nuit et week-end), pour les périodes plus longue retour sur La Rochelle.

Emplacement choisi avec prise en compte du ratio distance (depuis le chantier) / profondeur (d'eau) / environnement (navigation / mouillage plaisance...)

A. Saint MARTIN de Réle. 03/06/2022

**Le demandeur,**



(1) rayer la(es) mention(s) inutile(s)

Site Mangin – 89 avenue des Cordeliers  
CS 80000 – 17018 La Rochelle cedex 1  
Téléphone : 05.16.49.61.00  
www.charente-maritime.gouv.fr

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
MINISTERE CHARGE DE LA MER  
CERTIFICAT NATIONAL DE FRANC-BORD**

N° SNZ0/PMZ/20180321113330

Délivré en vertu des dispositions du Code des Transports  
et du décret du 30 août 1984 sur la sauvegarde de la vie humaine en mer,  
à la prévention de la pollution, à la sûreté et à la certification sociale des navires

par le BUREAU VERITAS

Nom du Navire Registre BV: 38D988	Indicatif radio	Port et Numéro d'Immatriculation	Jauge brute	Type de navire(*)	Longueur hors tout	Longueur entre perpendiculaires
RUBY	FGA 3785	ROUEN	143	Navire de charge ou Navire-citerne	24,480 m	23,937 m

Franc-bord mesuré à partir de la ligne de pont  
Tropical : / mm (T)  
Eté : 411 mm (E)  
Hiver : / mm (H)  
Hiver dans l'Atlantique Nord : / mm (HAN)

Emplacement de la ligne de charge  
/ mm au-dessus de (E)  
Le bord supérieur de la ligne passant par le centre de l'anneau  
/ mm au-dessous de (E)  
/ mm au-dessous de (E)

*Note : Les franc-bords et les lignes de charge qui ne sont pas applicables n'ont pas à être mentionnés sur le certificat*

Réduction en eau douce pour tous les franc-bords 33 mm.

Le bord supérieur de la marque de la ligne de pont à partir de laquelle ces franc-bords sont mesurés se trouve à 0 mm du pont supérieur en acier en abord.

Date de la visite périodique : 27/03/2018

Le présent Certificat de Franc-bord est valable jusqu'au **30 Octobre 2022**,

Délivré à SAINT-NAZAIRE, le 27 Mars 2018



**BUREAU  
VERITAS**

**BUREAU VERITAS**



Philippe Mizessyn  
Par délégation du Secrétaire

\*Navire à passagers / Navire de charge ou Navire-citerne / Navire de plaisance / Autre navire (à préciser)

Notes :

1. Lorsqu'un navire part d'un port situé sur une rivière ou dans des eaux intérieures, il est permis d'augmenter son chargement d'une quantité correspondant au poids du combustible et de toute autre matière consommable nécessaire à ses besoins pendant le trajet entre le point de départ et la mer.

2. Quand un navire se déplace en eau douce de densité égale à un, la ligne de charge appropriée peut être immergée à une profondeur correspondant à la correction pour eau douce indiquée ci-dessus. Quand la densité de l'eau n'est pas égale à un, la correction est proportionnelle à la différence entre 1,025 et la densité réelle.

NOM DU NAVIRE : RUBY

Registre BV : 38D988

Visé pour confirmation de la validité du présent certificat après visite annuelle satisfaisante

Lieu : Saint-Nazaire

Date : 5 Février 2019

Signature et/ou cachet de l'autorité qui a délivré le certificat : P. Rigessy



Visé pour confirmation de la validité du présent certificat après visite annuelle satisfaisante

Lieu : CPEN

Date : 14 JANVIER 2019

Signature et/ou cachet de l'autorité qui a délivré le certificat : P. DAUF



Visé pour confirmation de la validité du présent certificat après visite annuelle satisfaisante

Lieu : .....

Date : .....

Signature et/ou cachet de l'autorité qui a délivré le certificat : .....

Visé pour confirmation de la validité du présent certificat après visite annuelle satisfaisante

Lieu : .....

Date : .....

Signature et/ou cachet de l'autorité qui a délivré le certificat : .....

- PERMIS DE NAVIGATION / PERMIT FOR NAVIGATION  
 PERMIS PROVISoire DE NAVIGATION / INTERIM PERMIT FOR NAVIGATION

Délibré en vertu des dispositions du Code des transports et du Décret n°84-810 du 30 août 1984, modifié, relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution. En application du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié, la visite périodique en vue du renouvellement ou du visa du présent titre de sécurité doit être sollicitée, par écrit, par l'armateur un mois avant sa date d'expiration. *Issued under the provisions of national Regulation decree 84-810 of 30 August 1984, as amended, concerning the safety of life at sea, habitability on ships and pollution prevention. Pursuant to Regulation annexed to the Order of 23 November 1987 amended, the periodic inspection for the renewal or endorsement of this certificate must be requested in writing by the shipowner one month before its expiry date.*

1- LE NAVIRE / SHIP	
Nom du navire / Shipname	RUBY
Numéro OMI / IMO number	8950043
Port d'immatriculation / Homeport	ROUEN
Numéro d'immatriculation / Registration number	920339

2- DELIVRANCE / RENOUVELLEMENTS / PROROGATIONS ISSUE / RENEWAL / ENDORSEMENT TO EXTEND THE VALIDITY	
<p>Le présent permis de navigation est délivré jusqu'au : <b>30/10/2022</b>  <i>This permit for navigation is valid until</i></p> <p>Lieu / Issue at : <b>CAEN CEDEX 9</b>  Date / Date of issue : <b>27/03/2019</b>  Signature de l'agent autorisé / Signature of authorized official :</p>	<p><b>Vincent SELLIER</b>  Inspecteur de la Sécurité des Navires  et de la Prévention des Risques  Professionnels Maritimes</p> 
<p>Le présent permis de navigation est délivré jusqu'au :  <i>This permit for navigation is valid until</i></p> <p>Lieu / Issue at :  Date / Date of issue :  Signature de l'agent autorisé / Signature of authorized official :</p>	Cachet
<p>Le présent permis de navigation est délivré jusqu'au :  <i>This permit for navigation is valid until</i></p> <p>Lieu / Issue at :  Date / Date of issue :  Signature de l'agent autorisé / Signature of authorized official :</p>	Cachet
<p>Le présent permis de navigation est délivré jusqu'au :  <i>This permit for navigation is valid until</i></p> <p>Lieu / Issue at :  Date / Date of issue :  Signature de l'agent autorisé / Signature of authorized official :</p>	Cachet
<p>Le présent permis de navigation est délivré jusqu'au :  <i>This permit for navigation is valid until</i></p> <p>Lieu / Issue at :  Date / Date of issue :  Signature de l'agent autorisé / Signature of authorized official :</p>	Cachet

### 3- CONSTRUCTION / CONSTRUCTION

#### 3.1 Caractéristiques du navire / Ship particulars :

Longueur hors tout / <i>Length overall</i> (m) : <b>24,5</b>	Date de pose de quille / <i>Keel laying</i> :
Longueur de référence / <i>Length B.P</i> (m) :	Divisions applicables / <i>National regulations</i> : Principale : D 222 - Navire de charge
Jauge brute Londres / <i>Gross tonnage</i> (UMS) : <b>115</b>	Date de Visite de Mise en Service / <i>Initial survey</i> : 10/10/2000
Jauge brute Oslo / <i>Gross tonnage</i> (Tx) : <b>142,97</b>	Type de navire / <i>Description of ship</i> : Navire de charge
Largeur / <i>Breadth</i> (m) : <b>8,05</b>	Indicatif radio / <i>Callsign</i> : FGA3785
Creux / <i>Depth</i> (m) : <b>3</b>	MMSI / <i>MMSI number</i> : 227008830
Puissance propulsive / <i>B.H.P</i> (kW) : <b>448</b>	Zone radio SMDSM / <i>GMDSS area</i> : A1

#### 3.2 Franc-bord / Loadline :

Il lui a été attribué un franc-bord de / <i>Loadline freeboard position</i> : <b>411</b> (mm)
Date de la dernière visite à sec / <i>Drydock survey</i> :
Matériau de coque / <i>Hull framework</i> : <b>METAL</b>
Gestion de la certification de franc-bord du navire / <i>Loadline certification manager</i> : <b>Bureau Veritas Marine &amp; Offshore</b>

#### 3.3 Conditions de navigation / Conditions of navigation :

Catégorie de navigation et parcours autorisé / <i>National navigation category and specific navigation place</i> : <b>3ème ( 20 milles de la terre )</b>	
Autres conditions ou limitations d'exploitation / <i>Other operational restrictions</i> : <b>Navire effectuant des travaux portuaires ou côtiers, la durée en mer ne doit pas excéder une journée (cf. PV CRS 268/06)</b>	
Le navire bénéficie des exemptions suivantes / <i>Exemptions</i> : <b>Exemptions sur les panneaux, dégagement d'air, ventilation et pavois arrière selon PV CRS LH du 21/09/2000.</b>	
Nombre maximal de personnes à bord / <i>Maximum number of person on board</i> : <b>6</b> , dont / <i>Included</i> : Membres de l'équipage / <i>Seamen</i> : <b>3</b> Personnel spécial / <i>Special crew</i> : <b>3</b> Passagers / <i>Passengers</i> : <b>0</b>	

Le permis de navigation atteste que les vérifications effectuées dans les conditions arrêtées par le ministre chargé de la mer n'ont pas permis de détecter de défaut apparent de nature à empêcher le navire de prendre la mer pour des motifs de sécurité, d'habitabilité ou d'hygiène du navire, de prévention des risques professionnels maritimes ou de prévention de la pollution. L'armateur est tenu de maintenir son navire dans les conditions approuvées par l'administration. *The navigation permit certifies that the checks carried out under conditions determined by the french Minister of the Sea did not detect any apparent defect likely to prevent the vessel from sailing for reasons of safety, habitability or ship's hygiene, prevention of maritime occupational hazards or pollution prevention. The shipowner must maintain the vessel under the conditions approved by the administration.*

REPUBLIQUE FRANCAISE  
MINISTERE CHARGE DE LA MER  
CERTIFICAT NATIONAL DE FRANC-BORD

N° SNZ0/PMZ/20220209142233

Délivré en vertu des dispositions du Code des Transports  
et du décret du 30 août 1984 sur la sauvegarde de la vie humaine en mer,  
à la prévention de la pollution, à la sûreté et à la certification sociale des navires

Par le BUREAU VERITAS MARINE & OFFSHORE

Nom du Navire Registre BV: 32D824	Indicatif radio	Port et Numéro d'Immatriculation	Jauge brute	Type de navire(*)	Longueur hors tout	Longueur entre perpendiculaires
C F E M 08		NANTES	172	Autre navire PONTON	32 M	/

Franc-bord mesuré à partir de la ligne de pont

Emplacement de la ligne de charge

Tropical:	/ mm (T)	/ mm au- dessus de (E)
Été:	563 mm (E)	Le bord supérieur de la ligne passant par le centre de l'anneau.
Hiver:	/ mm (H)	/ mm au-dessous de (E)
Hiver dans l'Atlantique Nord :	/ mm (HAN)	/ mm au-dessous de (E)

*Note : Les franc-bords et les lignes de charge qui ne sont pas applicables n'ont pas à être mentionnés sur le certificat.*

Réduction en eau douce pour tous les franc-bords 0 mm.

Le bord supérieur de la marque de la ligne de pont à partir de laquelle ces franc-bords sont mesurés se trouve à 0 mm du pont supérieur en acier en abord.

Date des deux dernières inspections de la face externe du fond du navire: ont eu lieu le 17 juin 2019 et le 09 février 2022.

Le présent Certificat de Franc-bord est valable jusqu'au : **14 janvier 2023**

Délivré à SAINT NAZAIRE, le 09 février 2022

Navigation en 5ème catégorie



BUREAU VERITAS  
MARINE & OFFSHORE  
P MIZESSYN



Par Délégation du Secrétaire

\*Navire à passagers / Navire de charge ou Navire-citerne / Navire de plaisance / Autre navire (à préciser)

Notes :

1. Lorsqu'un navire part d'un port situé sur une rivière ou dans des eaux intérieures, il est permis d'augmenter son chargement d'une quantité correspondant au poids du combustible et de toute autre matière consommable nécessaire à ses besoins pendant le trajet entre le point de départ et la mer.

2. Quand un navire se déplace en eau douce de densité égale à un, la ligne de charge appropriée peut être immergée à une profondeur correspondant à la correction pour eau douce indiquée ci-dessus. Quand la densité de l'eau n'est pas égale à un, la correction est proportionnelle à la différence entre 1,025 et la densité réelle.

**CERTIFICAT NATIONAL DE FRANC-BORD N° : SNZ0/PMZ/20220209142233**  
**NOM DU NAVIRE : C F E M 08**  
**REGISTRE BV : 32D824**

Visé pour confirmation de la validité du présent certificat après visite annuelle satisfaisante

Lieu:

Date:

Signature et/ou cachet de l'autorité qui a délivré le certificat : NA

Visé pour confirmation de la validité du présent certificat après visite annuelle satisfaisante

Lieu:

Date:

Signature et/ou cachet de l'autorité qui a délivré le certificat : NA

Visé pour confirmation de la validité du présent certificat après visite annuelle satisfaisante

Lieu:

Date:

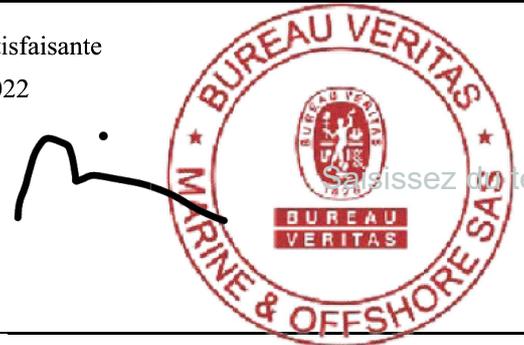
Signature et/ou cachet de l'autorité qui a délivré le certificat : NA

Visé pour confirmation de la validité du présent certificat après visite annuelle satisfaisante

Lieu: SAINT NAZAIRE

Date: 09 février 2022

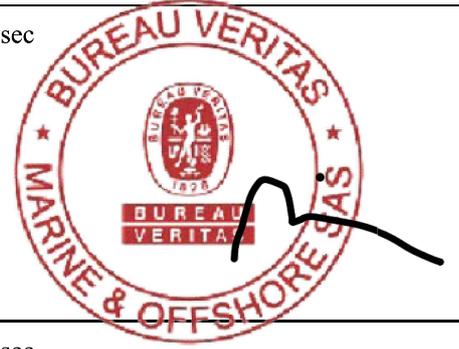
Signature et/ou cachet de l'autorité qui a délivré le certificat : PMIZESSYN



**CERTIFICAT NATIONAL DE FRANC-BORD N° : SNZ0/PMZ/20220209142233**  
**NOM DU NAVIRE : C F E M 08**  
**REGISTRE BV : 32D824**

Visé pour inspection de la face externe du fond du navire:  à flot par plongeur  à sec  
Lieu: SAINT NAZAIRE Date: 09 février 2022

Signature et/ou cachet de l'autorité qui a délivré le certificat : P MIZESSYN



---

Visé pour inspection de la face externe du fond du navire:  à flot par plongeur  à sec  
Lieu: Date:

Signature et/ou cachet de l'autorité qui a délivré le certificat :

---

Visé pour inspection de la face externe du fond du navire:  à flot par plongeur  à sec  
Lieu: Date:

Signature et/ou cachet de l'autorité qui a délivré le certificat :

---

Visé pour inspection de la face externe du fond du navire:  à flot par plongeur  à sec  
Lieu: Date:

Signature et/ou cachet de l'autorité qui a délivré le certificat :

---

Ministère chargé de la Mer

Numéro du titre électronique : **MMF-2022-022953-00****PERMIS DE NAVIGATION / PERMIT FOR NAVIGATION**

Délivré en vertu des dispositions du Code des transports et du Décret n°84-810 du 30 août 1984, modifié, relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution. En application du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié, la visite périodique en vue du renouvellement ou du visa du présent titre de sécurité doit être sollicitée, par écrit, par l'armateur un mois avant sa date d'expiration. *Issued under the provisions of national Regulation decree 84-810 of 30 August 1984, as amended, concerning the safety of life at sea, habitability on ships and pollution prevention. Pursuant to Regulation annexed to the Order of 23 November 1987 amended, the periodic inspection for the renewal or endorsement of this certificate must be requested in writing by the shipowner one month before its expiry date.*

<b>1- LE NAVIRE / SHIP</b>	
Nom du navire / <i>Shipname</i>	CFEM 08
Numéro OMI / <i>IMO number</i>	
Port d'immatriculation / <i>Homeport</i>	NANTES
Numéro d'immatriculation / <i>Registration number</i>	659166

<b>2- DELIVRANCE / RENOUVELLEMENTS / PROROGATIONS ISSUE / ENDORSEMENT TO EXTEND THE VALIDITY</b>	
Le présent permis de navigation est valide jusqu'au : 14/01/2023 <i>This permit for navigation is valid until</i>	
Lieu / <i>Issue at</i>	: SAINT-NAZAIRE
Date / <i>Date of issue</i>	: 11/02/2022
Nom de l'agent autorisé / <i>Authorized official</i>	: RABEAU Sylvain

<b>3- CONSTRUCTION / CONSTRUCTION</b>	
<b>3.1 Caractéristiques du navire / <i>Ship particulars</i> :</b>	
Longueur hors tout / <i>Length overall (m)</i> : 32,16	Date de pose de quille / <i>Keel laying</i> :
Longueur de référence / <i>Length B.P (m)</i> :	Divisions applicables / <i>National regulations</i> : Principale : Autre navire de charge
Jauge brute Londres / <i>Gross tonnage (UMS)</i> :	Date de Visite de Mise en Service / <i>Initial survey</i> :
Jauge brute Oslo / <i>Gross tonnage(Tx)</i> : 216,65	Type de navire / <i>Description of ship</i> : Navire de charge
Largeur / <i>Breadth (m)</i> : 9	Indicatif radio / <i>Callsign</i> :
Creux / <i>Depth (m)</i> :	MMSI / <i>MMSI number</i> :
Puissance propulsive / <i>B.H.P (kW)</i> :	Zone radio SMDSM / <i>GMDSS area</i> :
<b>3.2 Franc-bord / <i>Loadline</i> :</b>	
Il lui a été attribué un franc-bord de / <i>Loadline freeboard position</i> : 563.00 (mm)	
Date de la dernière visite à sec / <i>Drydock survey</i> : 17/06/2019	
Matériau de coque / <i>Hull framework</i> : METAL	
Gestion de la certification de franc-bord du navire / <i>Loadline certification manager</i> : Bureau Veritas Marine & Offshore	
<b>3.3 Conditions de navigation / <i>Condition of navigation</i> :</b>	
Catégorie de navigation et parcours autorisé / <i>National navigation category and specific navigation place</i> : 5ème ( eaux abritées )	
Durée maxi. de séjour à la mer (heures) :	
Commentaire de parcours autorisé :	
Autres conditions ou limitations d'exploitation / <i>Other operational restrictions</i> :	
Ponton destiné au transport de matériel. Les personnes pouvant se trouver à bord lors de la manutention de matériel doivent posséder chacune une brassière de sauvetage.	

Ministère chargé de la Mer

Numéro du titre électronique : **MMF-2022-022953-00**

Le navire bénéficie des exemptions suivantes / <i>Exemptions</i> :
Nombre maximal de <b>personnes à bord</b> / <i>Maximum number of person on board</i> : 0, dont / Included :  Membres de l'équipage / <i>Seamen</i> : 0  Personnel spécial / <i>Special crew</i> : 0  Passagers / <i>Passengers</i> : 0
<b>Le permis de navigation atteste que les vérifications effectuées dans les conditions arrêtées par le ministre chargé de la mer n'ont pas permis de détecter de défaut apparent de nature à empêcher le navire de prendre la mer pour des motifs de sécurité, d'habitabilité ou d'hygiène du navire, de prévention des risques professionnels maritimes ou de prévention de la pollution. L'armateur est tenu de maintenir son navire dans les conditions approuvées par l'administration. <i>The navigation permit certifies that the checks carried out under conditions determined by the french Minister of the Sea did not detect any apparent defect likely to prevent the vessel from sailing for reasons of safety , habitability or ship's hygiene, prevention of maritime occupational hazards or pollution prevention . The shipowner must maintain the vessel under the conditions approved by the administration.</i></b>

Vous pouvez vérifier ce titre de sécurité sur le site internet <https://promete.din.developpement-durable.gouv.fr/promete/verifierValiditeTitreSecurite>

You can check this certificate on the web site <https://promete.din.developpement-durable.gouv.fr/promete/verifierValiditeTitreSecurite>





**CAP-MARINE**

UNE MARQUE DU GROUPE SIACI SAINT HONORE

Espace Leader – Rue Gustave Eiffel – BP 861  
76235 Bois-Guillaume Cedex - France  
Tél : +33 (0)2 35 98 26 46  
E-mail : [rouen@cap-marine.com](mailto:rouen@cap-marine.com)

**CERTIFICAT D'ASSURANCE**

Nous soussignés, Cap- Marine – Siaci Saint Honoré, Courtiers d'Assurances Maritimes et Transports, certifions que :

**VINCI CONSTRUCTION MARITIME ET FLUVIAL (VCMF)**

est assuré dans les conditions suivantes :

**n°de police :** RO1534 C-RO2129 C-R01576 C.

**Type :** Corps fluviaux et maritimes et matériels mis à bord. Dommages et RC.

**Durée :** Du 1/1/2022 au 31/12/2022.

**Conditions :**

- Police Française d'Assurance sur Corps de tous navires. Imprimé du 1/1/1998 modifié le 1/1/2002 (Corps RO). Tous risques.
- Police Française d'Assurance Maritime couvrant la Responsabilité Civile du Propriétaire de Navires de Mer (RCPNM). Imprimé du 20/12/1990.
- Police Française d'Assurance Maritime couvrant la Responsabilité Civile d'affréteur de Navires de Mer (RC affréteur). Imprimé du 19/5/1988.
- Conventions spéciales pour l'assurance maritime des corps de navires contre les risques de guerre et risques assimilés. Imprimé du 11/12/1990+ EGMR. (Corps RG)
- Police française d'assurance maritime sur facultés. Imprimé du 1/7/2009. Tous risques.
- Conventions spéciales pour l'assurance des facultés transportées par voie maritime contre les risques de guerre. Imprimé du 1/10/2008. Garantie étendue.

**Capitaux assurés :**  Valeurs agréées des unités en Corps RO et RG.

10 000 000 EUR en RCPNM et 10 000 000 EUR en RC affréteur.



**CAP-MARINE**

UNE MARQUE DU GROUPE SIACI SAINT HONORE

- 300 000 EUR (unités <100 KEUR) ; 500 000 EUR (unités < 1 MEUR) et 1 000 000 EUR (unités > ou égale à 1 MEUR) en frais de retraitement.
- 1 500 000 EUR en facultés (matériels embarqués occasionnellement).
- 300 000 EUR en retraitement facultés (matériels embarqués occasionnellement).

Apériteur : Generali Iard.

*BOIS GUILLAUME, le 30/12/2021.*

**SIACI SAINT HONORE SAS**  
Espace Leader, Rue Gustave Eiffel –BP 861  
76235 Bois-Guillaume Cedex, France  
Courtier d'assurance ou de réassurance,  
conseiller en investissement financier (CIF),  
courtier en opérations de banque et en services de paiement  
RCS Paris 572 058 898  
SIREN n° 07480171

*Alexis Follin*

Service Risques, Sécurité et Littoral  
Unité Gestion du Littoral

<p><b>EMPLACEMENT D'UN AMARRAGE SUR CORPS - MORT INDIVIDUEL</b></p> <p><b>FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES NATURA 2000</b></p>	
---	---

***Ce formulaire et son annexe sont à remplir sous la responsabilité du porteur du projet.***

*Il fait office de dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il démontre l'absence d'incidence ou leur caractère négligeable.*

*Ce formulaire permettra au service administratif instruisant le dossier de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

*Il permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000, ou de démontrer le caractère négligeable de l'incidence.*

***Attention, si tel n'est pas le cas, et qu'une incidence non négligeable est possible, un dossier complet d'évaluation sera établi .***

### **1 - Coordonnées de l'attributaire:**

Nom-Prénom: ...VINCI.CONSTRUCTION.MARITIME.ET.FLUVIAL.....

Adresse: 7.rue.Ernest.Flammarrion.....

Code postal: ...94650.....

Ville: Chevilly.LARUE.....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Courriel : leonard.larue-charlus@vinci-construction.fr @.....

### **2 - Localisation du projet:**

N° AOT:

Lieu-dit: Pointe du couronneau

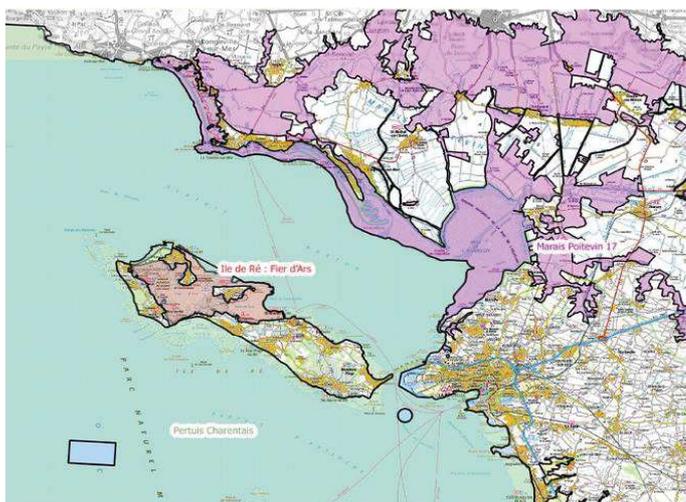
Commune: Saint Martin de ré

Coordonnées GPS :

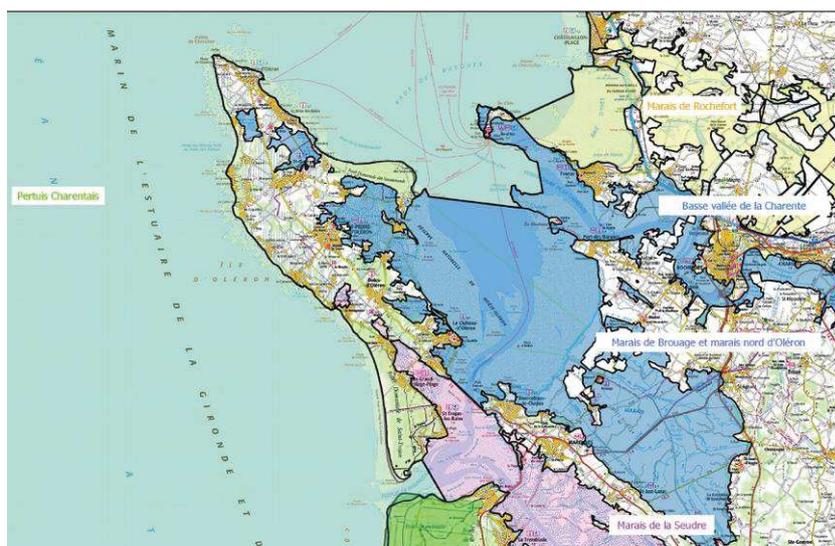
Lat : ..N46°13.157'..... Long : ..001°21.272'.....

Lat : ..... Long : .....

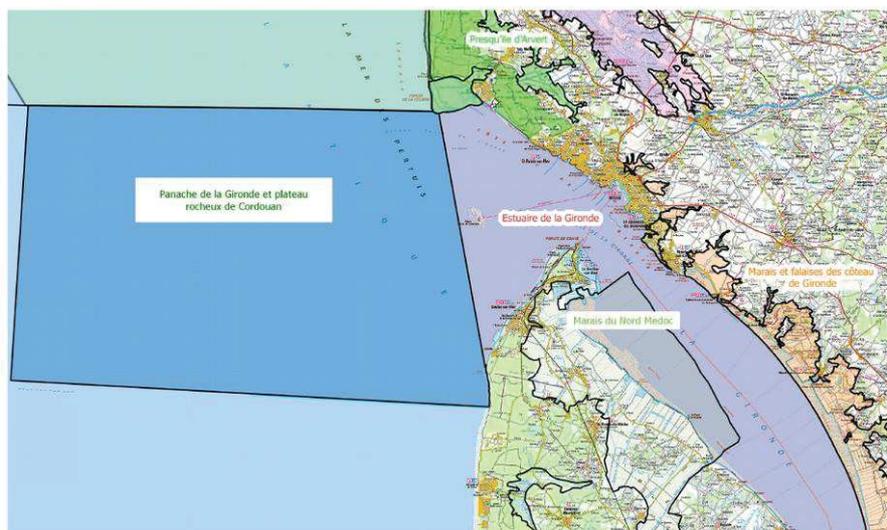
### 3 - Site Natura 2000 et Cartographie dans lequel le projet est situé:



Nom du site	Emprise du site	Cocher les sites concernés
<a href="#">Pertuis Charentais</a>	Marin	<input checked="" type="checkbox"/>
<a href="#">Marais Poitevin</a>	Terrestre et marin	<input type="checkbox"/>
<a href="#">Ile de Ré : Fier d'Ars</a>	Terrestre et marin	<input type="checkbox"/>



Nom du site	Emprise du site	Cocher les sites concernés
<a href="#">Pertuis Charentais</a>	Marin	<input type="checkbox"/>
<a href="#">Marais de Rochefort</a>	Terrestre et marin	<input type="checkbox"/>
<a href="#">Basse vallée de la Charente</a>	Terrestre et marin	<input type="checkbox"/>
<a href="#">Marais de Brouage et marais nord d'Oléron</a>	Terrestre et marin	<input type="checkbox"/>
<a href="#">Marais de la Seudre</a>	Terrestre et marin	<input type="checkbox"/>



### Liste des sites Natura 2000

Nom du site	Emprise du site	Cocher les sites concernés
<a href="#">Presqu'île d'Arvert</a>	Terrestre et marin	<input type="checkbox"/>
<a href="#">Marais et falaises des coteaux de Gironde</a>	Terrestre et marin	<input type="checkbox"/>
<a href="#">Estuaire de la Gironde</a>	Terrestre et marin	<input type="checkbox"/>
<a href="#">Marais du Nord Médoc</a>	Terrestre et marin	<input type="checkbox"/>
<a href="#">Panache de la Gironde et plateau rocheux de cordouan</a>	Marin	<input type="checkbox"/>

#### 4 – Annexe - Présentation du projet:

L'installation est un amarrage sur corps - mort existant auquel aucune modification n'est envisagée.

##### **Description de l'installation**

Nature du fond, ( sable, vase, roche,...) :

Vase et roche calcaire

Structure du mouillage ( Ø Chaîne dormante, marnage longueur, matière orin, longueur, flotteur, corps - mort béton ou pneu.) :

Ancre 5to (bascule) - chaine marin - câble - émerillon - coffre (acier cylindrique)

Orin: câble sur le butoir, remonté sur tête de coffre

Aussières en patte d'oie - ponton

Fréquence d'utilisation de l'installation ( saison, année...) : Modalités d'accès au mouillage ( parking à quel endroit, cheminement terrestre pour se rendre au mouillage, moyen matériel pour se rendre au mouillage

Mise au coffre des navires lors des basses mers, et pour les périodes chomées de courte durée (nuit et week-end), L'accès au mouillage se fait a la barque motorisée depuis Saint Martin.

Gestion des déchets du bateau ( type de déchets produits, mode de gestion ) :

Sans Objet; Tout se fait au port de La Rochelle (la palice)

Exposé argumenté identifiant et démontrant l'absence d'incidences du projet

( risque de détérioration des habitats naturels, le dérangement de la faune, de destruction de la flore )

L'impact du chantier est soumis à un arrêté, à ce titre l'ensemble des actions menées en tiennent compte. La zone a été choisie proche d'une zone de mouillage plaisance de façon à limiter au maximum les impacts

Modalité d'entretien du mouillage :

Le mouillage est mis en place et entretenu par le navire stationnant dessus. (contrôle des jonctions des différents éléments le composant.)

### **Conclusions:**

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

L'exposé permet de conclure à l'absence de susceptibilité d'incidences sur l'état de conservation du site, ***l'évaluation est terminée.***

L'exposé ne permet pas de conclure à l'absence de susceptibilité d'incidences, ***une étude complète d'évaluation d'incidence Natura 2000, doit être envisagée selon les indications formulées dans le guide méthodologique destinés aux porteurs de demande d'autorisation occupation du Domaine Public Maritime.***

Fait à ... Saint Martin ..... le ..... 03/06/2022 .....

Signature

  
VINEL | MARITIME ET FLUVIAL  
L. LARUE-CHARLUS  
Z.A.C. du Petit La Haye - 7 rue Emile Flammarion  
Châtigny-Larue - 84659 Francin Cedex  
Tel: 01 49 63 71 00 - Fax: 01 49 81 48 50  
SAS AU CAPITAL DE 8 000 000 ACTES  
RCS CREIL 712 040 787 - TVA FR 90712 040 797